



Grand Conseil

Grosser Rat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Grand Conseil du canton du Valais cherche à engager **sur une base de mandat** un ou une:

Préposé(e) à la protection des données et à la transparence

Base légale

L'article 36 de la loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage du 9 octobre 2008 (LIPDA) prévoit que le Grand Conseil nomme pour une durée de quatre ans un préposé à la protection des données et à la transparence. Il incombe à la commission cantonale de protection des données et de transparence de proposer au Parlement un candidat à ce poste. L'élection par le Grand Conseil aura vraisemblablement lieu durant la session parlementaire de septembre 2014.

Vos tâches (à réaliser, tous frais compris, dans le cadre du montant de Frs 100'000.- alloué annuellement par le Grand Conseil)

- Contrôler de manière indépendante l'application des dispositions cantonales concernant la protection des données et la transparence
- Jouer le rôle de médiateur entre autorités et personnes privées
- Conseiller les autorités lors de l'application de ces dispositions
- Conseiller et informer la population et les médias sur tout ce qui touche au domaine de la protection des données et de la transparence
- Collaborer avec d'autres autorités cantonales, fédérales ou internationales chargées d'accomplir des tâches analogues
- Remplir d'autres tâches assignées par la commission cantonale de protection des données et de transparence

Votre profil

- Diplôme universitaire en droit et d'une formation complémentaire en médiation. Le brevet d'avocat ou un titre MBA serait un avantage
- Expérience et intérêt marqué pour le droit public et administratif et/ou en matière de protection des données et de transparence
- Disposer de son propre bureau et de sa propre infrastructure
- Compréhension des questions relatives à l'informatique
- Flexibilité et d'indépendance
- Sens de la communication et de la négociation

Langue

Français ou allemand (langue maternelle) et excellentes connaissances de la deuxième langue cantonale. La connaissance de l'anglais serait un avantage.

Début du mandat

Au plus tôt après l'élection mais au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

Mandat et traitement

Pour toute information concernant le mandat et le traitement, prière de contacter M. Nicolas Voide, Président de la commission (tél. 027 722 37 65).

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées à la Commission cantonale de protection des données et de transparence, Rue du Grand-Pont 4, 1951 Sion, jusqu'au **13 juin 2014** (date du timbre postal).

Le Chef du Service parlementaire:

Claude Bumann

Sion, le 21 mai 2014